

# VAR HABITAT – OPH DU VAR

**Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR**  
**Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9**

## EXTRAIT

11

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de  
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **27 OCTOBRE 2023**

### Objet de la délibération :

**SAINT CYR –  
OPERATION « PONT  
DES ANGES »  
PROJET  
D'ACQUISITION -  
AMELIORATION  
2 LOGEMENTS SOCIAUX**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR  
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :  
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **23**

**Présents** : Thierry ALBERTINI, Martine ARENAS, Catherine BASCHIERI,  
Véronique BELLEC, Christian BRIEL, Michèle BUGEAU, Dominique  
CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Dalila CHOUIAH, Carmen COINTREL,  
Patrick DEBIEUVRE, Thierry DOREAU, Patrick EVEILLEAU, Jeannine GHIO,  
Loïc GUILLEUX, Serge PELLEGRIN, Jacques PEYROT.

Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à Jeannine GHIO  
Marc LAURIOL, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI  
Josée MASSI, ayant donné pouvoir à Solange CHIECCHIO  
Valérie RIALLAND, ayant donné pouvoir à Martine ARENAS

**Absents et excusés** : Delphine GROSSO, Dominique LAIN

**Représentant du CSE** : Didier D'HOTEL, Stéphanie MANETTI étant  
excusée.

Monsieur le Président dit :  
Chers Collègues,

Par délibération n°24 du 16/06/2023, vous autorisiez le lancement de cette opération d'acquisition-amélioration d'un ancien foyer désaffecté (5 chambres et salles communes), en vue de la réalisation de 2 logements sociaux, et 4 stationnements extérieurs.

Comme indiqué précédemment, l'opération nécessite la maîtrise d'un tènement foncier bâti figurant au cadastre de la manière suivante :

Commune : SAINT CYR SUR MER  
Section : BA  
Numéro : 144 d'une superficie de 587 m2

S'agissant du programme, Var Habitat souhaite réaliser la transformation et réhabilitation du bâti existant, avec un objectif thermique d'obtention d'un classement C+ au niveau du DPE.  
Les 2 logements ainsi constitués disposeraient d'un jardin privatif et de 2 stationnements chacun.

La répartition par produit serait de 1 T2 PLAÏ et 1 T3 PLUS.

La Commune cède l'ensemble foncier bâti moyennant un prix conforme au montant de l'estimation rendu par la Direction de l'Immobilier de l'Etat (ex France Domaine) en date du 06/10/2023, soit un montant de 420.000 € (hors frais de notaire en sus).

Une subvention exceptionnelle d'un montant égal au montant du foncier (420 000 €) sera versée par la commune à Var Habitat afin de permettre l'équilibre financier de l'opération.

A ce jour, l'estimation prévisionnelle de cette opération est de : 680 000 € TTC

Je vous demande donc de bien vouloir autoriser :

- Le lancement de l'opération et son coût prévisionnel,
- L'acquisition du foncier bâti moyennant le prix de 420.000 €
- Le lancement des études, appels d'offres service et travaux et signature des marchés afférents,
- Le Directeur Général à signer tous les actes à intervenir nécessaires à la réalisation de l'opération.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et le transforme en délibération, accordant ainsi les autorisations sollicitées.

Le Président,

Thierry ALBERTINI